

LE CHIFFRE

24

Le 24 janvier est la date de détection des 3 premiers cas de Covid-19 en France

Le mot du Président

Chères lectrices, Chers lecteurs,

Habituellement, l'édito du Président donne le ton de notre bulletin d'information, et met en exergue un sujet particulier qui traite d'un projet ou d'une action mutualiste. Ce ne sera pas le cas cette fois-ci. Alors que l'épidémie de Covid-19 s'accélère en France, la vie du monde mutualiste est considérablement perturbée par cette crise sanitaire sans précédent.

Notre Union Régionale s'était mise en ordre de bataille dès le 16 mars et avait préparé avec l'ensemble des collaborateurs, au début de ce mois, les conditions de mise en place du télétravail et des systèmes de communication et de réunions à distance, qui ont permis à notre organisme de ne pas fonctionner en mode trop dégradé, et surtout de garantir la santé et la sécurité de l'ensemble du personnel.

Soucieux de préserver les contacts avec l'ensemble de nos partenaires et une continuité d'activité dans une situation par définition très évolutive, les collaborateurs, les élus, les délégués, se mettent au service des structures mutualistes, surtout de celles intervenant directement sur le terrain sanitaire et médical.

L'ensemble de ces dispositions, prises dans l'urgence, seront adaptées sur le temps long, selon les circonstances et les besoins de nos partenaires et des structures mutualistes.

Mais je souhaite maintenant vous parler d'avenir. Vous parler d'avenir et d'espoir. Nul ne peut dire quand cette période particulière cessera exactement, et quand la vie reprendra un cours normal, mais ce que je sais, ou ce que je pressens, c'est que rien ne sera comme avant.

Notre façon d'appréhender les problématiques sociales, économiques, environnementales, politiques, et plus particulièrement de notre système de santé, seront totalement différentes.

Partout éclosent, en ces premiers jours de printemps, des initiatives d'entraide, de solidarité, de compassion, de gestes citoyens ; autant de notions qui ressemblent à nos valeurs mutualistes.

Je vous propose donc de nous retrouver bientôt, lorsque l'isolement ne sera plus qu'un souvenir.

En attendant, je vous invite à méditer sur cette pensée (non pas d'un philosophe, d'un écrivain, ou d'un grand politique, mais d'un artiste peintre représentant du romantisme et orientaliste) d'Eugène Delacroix : « Si la solitude sépare, elle tranche bien des liens qu'on ne coupe qu'à regret, mais elle permet de plonger des racines dans ce qui est essentiel ».

Bonne lecture. Courage, protégez-vous et protégez vos proches.

Le Président, Philippe WATTIER.

Actualités régionales et fédérales
Prévention et promotion de la santé
Services de soins et d'accompagnement mutualistes

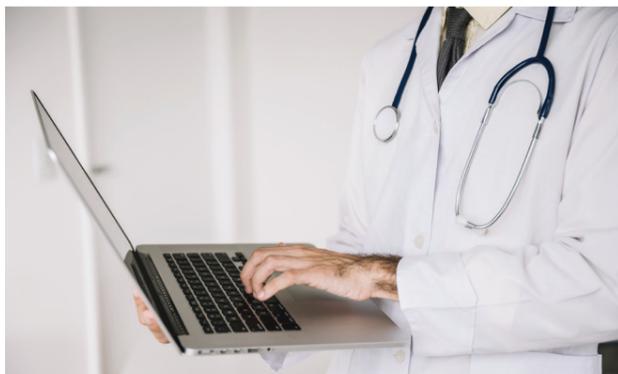
p.2-5
p.6-7
p.8

TÉLÉCONSULTATION

Accélération dans le déploiement de la téléconsultation

C'était l'une des mesures du plan gouvernemental « Ma Santé 2022 », notamment pour apporter une **réponse aux déserts médicaux**, prioriser la télémédecine et le télésoin sur les territoires.

S'il est vrai que cette mesure a longtemps fait face à une certaine réticence de la part des médecins généralistes, la récente situation de crise sanitaire et ses circonstances exceptionnelles, ont favorisé le **déploiement de ces dispositifs**, mais se heurtent à deux principales limites : la question de l'équipement et de la mise en place d'un logiciel sécurisé, ainsi que la question du maintien du lien privilégié avec le médecin traitant.



Concernant ce premier point, l'Agence Régionale de Santé des Hauts-de-France et les acteurs régionaux ont travaillé à la création du **programme Prédice**. S'il a été mis en place en 2018 dans la région Hauts-de-France, l'accès à ce programme a été largement favorisé ces dernières semaines afin d'offrir à l'ensemble des acteurs du système de santé un bouquet de services numériques, de renforcer la coordination entre les professionnels de santé et d'améliorer l'interaction du patient avec l'ensemble des composants du système de santé régional par l'utilisation d'un logiciel unique.

Concernant le second point de blocage, portant sur le maintien de lien patient/médecin traitant, la Sécurité Sociale a affirmé la volonté de ne rembourser uniquement que les consultations de télémédecine s'inscrivant dans un parcours de soins coordonnés.

Ainsi, dans le prolongement de ces mesures et en tant qu'acteurs de santé de proximité, les **centres de santé mutualistes gérés par l'Union des Mutuelles de Dunkerque (USMD), par la MIC-Réseau Santé Solidaire et les EHPAD mutualistes ont accéléré le déploiement de la téléconsultation pour proposer une solution à leur patientèle et résidents en cette période de crise.**

PARTENARIAT

Hauts-de-France : création d'une cellule inter-institution

Dans un courrier cosigné par 12 organisations régionales et envoyé, entre autres, à l'Agence Régionale de Santé et aux Conseils Départementaux, la Mutualité Française Hauts-de-France a affirmé son soutien et sa mobilisation en région Hauts-de-France.

Impulsée par l'URIOPSS Hauts-de-France, cette initiative vise à mettre en place **une cellule inter-institutionnelle afin d'organiser de façon récurrente et régulière, pendant la période de crise traversée, un meilleur maillage allant de l'échelon régional à l'échelon local.**

Ainsi, des référents locaux seront amenés à prendre part aux concertations et groupes de travail organisés à l'échelon territorial pour faire remonter, aux niveaux départemental et régional, les requêtes et problèmes rencontrés par les acteurs locaux.

Une démarche qui illustre parfaitement la prise de conscience et la volonté d'affirmer la **solidarité et la collaboration** comme éléments clés de la sortie de crise.

FORMATION

Sensibilisation des étudiants infirmiers au conventionnement et au tiers-payant



Dans le cadre du maintien des **relations avec les professionnels de santé**, la Mutualité Française Hauts-de-France propose un module d'information auprès des étudiants de dernière année, dans les écoles de kinésithérapeutes et Instituts de Formation en Soins Infirmiers de la région.

Ce module a pour objectif d'aborder les **aspects techniques du tiers-payant et d'une télétransmission**, ainsi que de mieux comprendre les **typologies de complémentaires santé** (mutuelles, assureurs et institutions de prévoyance).

Et pour allier le pratique au théorique, un **cas pratique** portant sur la manière de se conventionner est également mis en place avec les participants.

C'est ainsi que le 18 février dernier, auprès de l'Institut Régional de Formation de la Croix Rouge Française à Arras, ce module de formation a été mis en place auprès de étudiants infirmiers.

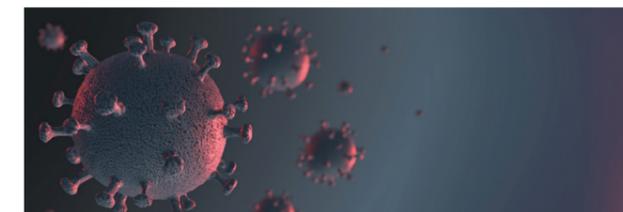
Une expérience très positive, qui a permis de sensibiliser ces futurs professionnels de santé au conventionnement et à la pratique du tiers-payant.

Une étude de satisfaction a d'ailleurs permis de démontrer que **plus de 95% des étudiants étaient satisfaits de cette intervention**, renforçant la volonté de la Mutualité Française Hauts-de-France d'étendre cette formation aux écoles d'orthophonistes.

INFO WEB

Coronavirus : protégez-vous, vérifiez vos sources !

Nous pouvons le constater à longueur d'année, mais cela s'est encore une fois vérifié lors de la période de confinement, les **fausses informations circulent** et se propagent à une vitesse exponentielle.



Cela pourrait rester anecdotique, cependant **un certain nombre de ces fausses informations peuvent s'avérer dangereuses.**

On ne rappellera donc jamais assez qu'il est indispensable de bien **vérifier** d'où proviennent les informations que l'on reçoit ou que l'on lit et, en cas de doute, de se rendre sur des sites fiables tels que ceux de Santé Publique France (www.santepubliquefrance.fr) ou du Gouvernement (www.gouvernement.fr).

Pour les membres et structures de l'Economie Sociale et Solidaire, www.esshdf.org, la plateforme mise en place par la Chambre Régionale d'Economie Sociale et Solidaire des Hauts-de-France, vous fournira toutes les informations et réponses à vos questions pratiques.

LES RÉFLEXES À ADOPTER

Les gestes barrières à adopter



La distance sociale préconisée



Pour tenir la maladie à distance, **restez à plus d'un mètre de distance** les uns des autres

MOBILISATION MUTUALISTE

La Mutualité Française mobilisée sur l'ensemble du territoire

Dans cette période de crise liée à l'épidémie de coronavirus, tous les acteurs mutualistes se sont mobilisés sur le terrain pour soigner, prévenir et assurer la continuité de leurs activités auprès de leurs adhérents et des Français.

Les 2 800 établissements et services mutualistes se réorganisent et s'engagent pour faire face au coronavirus.

Outre les 2 800 établissements et services de santé mutualistes sur le territoire qui se sont réorganisés, la Mutualité Française et l'ensemble des mutuelles ont également décidé de mettre en place un socle commun de dispositifs pour leurs adhérents individuels et entreprises.

Enfin, la Mutualité Française est et sera partie prenante à toute réflexion et initiative de soutien aux professionnels de santé qui rencontrent des difficultés économiques dans la période traversée.

Les établissements et services de soins mutualistes en 1^{ère} ligne

Pour faire face collectivement à la crise, les hôpitaux et cliniques mutualistes qui accueillent les patients atteints du coronavirus ont réorganisé leurs services en déprogrammant les soins non urgents.

Ainsi, de nombreuses initiatives ont vu le jour dans un grand nombre de territoires, comme, par exemple, à l'hôpital Montsouris (Paris) et à la clinique Bellevue (Saint-Etienne) où les capacités d'accueil en réanimation ont été augmentées, ou encore en Côte d'Or, où la Mutualité Française Bourguignonne SSAM a constitué une équipe mobile pour intervenir en renfort aux côtés des équipes du CHU de Dijon pour intervenir à la demande des urgences, au domicile des patients ou dans les structures médico-sociales.

Structures sensibles car hébergeant une population à risque, les EHPAD ont également dû se réorganiser pour assurer le plus de liens possibles entre les résidents et leurs familles dans des conditions de sécurité sanitaire maximales.



Ainsi, en Puy-de-Dôme, Loire, Haute-Loire, une hotline a été lancée pour maintenir le lien entre résidents et famille, apporter des conseils aux équipes soignantes et mettre en lien, si besoin, patients, familles ou personnel soignant avec des psychologues.

D'autres centres (Paris et Jura) se sont réorganisés afin de prendre en charge des patients présentant des symptômes ou étant infectés par le Covid-19 pour ne pas provoquer de surcharge dans les hôpitaux, ou se sont appliqués à poursuivre leurs activités médicales en téléconsultation (centre MGEN Vaugirard).

Enfin, la Mutuelle Nationale des Hospitaliers (MNH) a mis en place, en partenariat avec une start-up, une solution de garde d'enfants hors des heures d'accueil classiques pour les professionnels de santé

Soutenir les plus fragiles

Autre volet fondamental de cette crise, assurer la continuité des droits pour les 35 millions d'adhérents protégés par les mutuelles.

En ce sens, les mutuelles s'engagent à mettre en place un socle commun de dispositifs avec la prise en charge des arrêts de travail déclenchés pour les personnes vulnérables, ainsi que le maintien des garanties et des prestations en cas de chômage partiel en prenant les indemnités de chômage partiel comme assiette des cotisations appelées.

Pour les très petites entreprises (TPE) et les travailleurs non-salariés en difficulté, les mutuelles conservent en garantie tous les contrats pendant la période de confinement et accompagnent au cas par cas les demandes pour suspendre ou reporter les versements.

Enfin, elles protègent ceux qui rencontrent le plus de difficultés en mobilisant notamment des fonds d'aide sociale mutualiste qui permettront de répondre aux situations individuelles les plus difficiles.

A ce jour, les mutuelles ont mobilisé plus de 150 millions d'euros à travers leurs différentes initiatives.

Soutien aux professionnels de santé impactés par la crise sanitaire

Les professionnels de santé, établissements de soins et centres de santé sont massivement mobilisés pour lutter contre cette épidémie et ses conséquences sanitaires mais seront, pour certains, très impactés financièrement, notamment du fait de la période de confinement.

C'est pourquoi la Mutualité Française est disponible pour participer, aux côtés de l'Assurance Maladie Obligatoire, à toute réflexion et initiative de soutien aux professionnels et établissements de santé, dans le cadre du travail annoncé aujourd'hui par le Ministre des Solidarités et de la Santé, Olivier Véran.



SERVICES AUX MUTUELLES

**Vous êtes une mutuelle ?
Ces services pourraient vous intéresser !**

**La Mutualité Française
Hauts-de-France**
*au service de la santé
de vos adhérents*

UNE OFFRE DE SERVICES
POUR LES MUTUELLES



8 760

mutualistes
sensibilisés en 2019

Chères mutuelles, découvrez notre offre de services prévention pour vos adhérents.

Cette année, l'offre s'étend : de **nouveaux formats**, de **nouveaux ateliers** et de **nouvelles thématiques** sont proposés.

Les actions sont **clés en mains** : vous vous occupez de la salle et de l'inscription de vos adhérents et nous faisons le reste.

Il y en a pour tout le monde : **nutrition, sommeil, santé environnementale, jeunes, actifs, retraités...**

Une question ?

Contactez **Aurélie Klein**, Coordinatrice adjointe du service prévention de la Mutualité Française Hauts-de-France : aurelie.klein@mutualite-hdf.fr

DÉPISTAGES

Poursuite des dépistages en ESAT sur le territoire du Valenciennois

Depuis 2015, la Mutualité Française Hauts-de-France organise en partenariat avec la Mutuelle MDGOSS et la Ville de Lille des dépistages optiques au sein des Pôles Ressources Santé (PRS) de la ville de Lille.



L'objectif est simple : **favoriser l'accès aux soins ophtalmologiques des populations en situation de fragilité** (public en situation de précarité et / ou de handicap).

Pour ce faire, des opticiennes MDGOSS réalisent des dépistages optiques au sein des PRS. Les personnes en ayant le besoin sont ensuite orientées auprès d'ophtalmologues de la ville, et peuvent ensuite bénéficier d'une nouvelle rencontre avec l'opticienne pour leur appareillage, si cela les intéresse.

En 2019, près de 110 personnes ont pu bénéficier de ce dépistage avec nos opticiennes mutualistes. Et nous avons pu constater une forte mobilisation des Etablissements ou Service d'Aide par le Travail (adultes en situation de handicap) sur ces dépistages optiques.

Ainsi, en 2020, la Mutualité Française Hauts-de-France, toujours en partenariat avec la MDGOSS, met en place un dépistage optique au sein d'un ESAT du Valenciennois (partenariat en cours).

Ce dernier sera réalisé dans les mêmes conditions que ceux réalisés à Lille : à savoir, la présence d'une opticienne de la Mutuelle MDGOSS qui réalise le dépistage puis une orientation vers des ophtalmologues pour faciliter l'accès aux soins de ces personnes.

RÉSIDENCE AUTONOMIE

Mise en place des packs bien-être, santé et dénutrition en résidences autonomie

Fort de son expérience en résidences autonomie, le service prévention de l'Union Régionale a conçu une **nouvelle offre de services** à destination de ces structures.

Elaborée au regard des **besoins des personnes âgées hébergées**, cette offre est composée de plusieurs modules de prévention abordant des thèmes aussi variés que la **mémoire, le sommeil, l'alimentation ou encore la santé bucco-dentaire**.

Plusieurs résidences ont déjà montré leur intérêt pour ces actions clés en main, notamment celles chez qui nous sommes intervenus en 2019 et qui souhaitent renouveler le partenariat.

Pour plus d'informations : www.mutualite-hdf.fr



BILAN ANNUEL

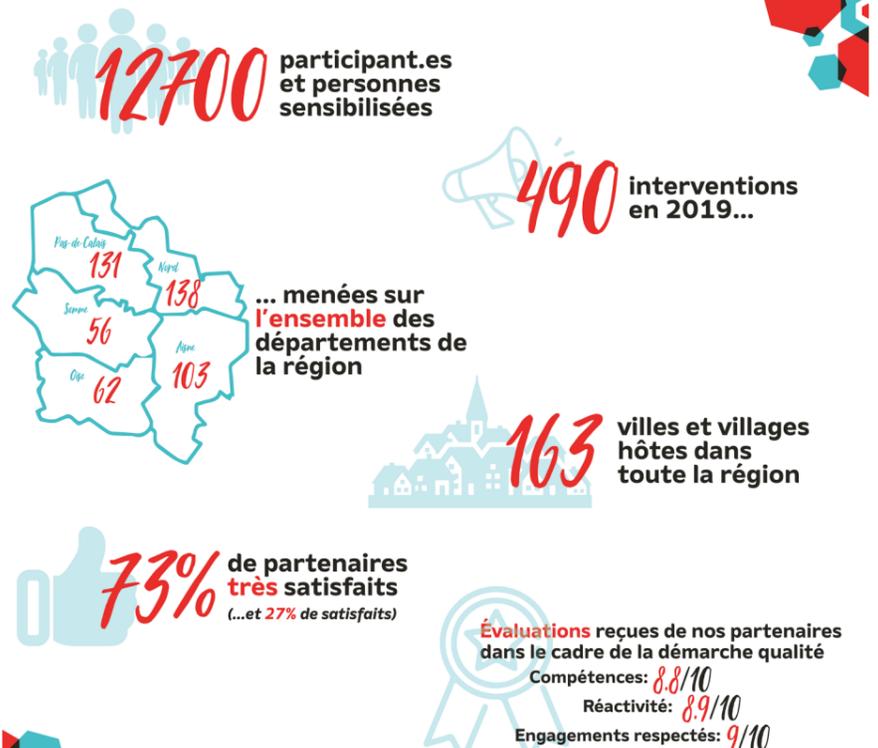
Retour en chiffres sur la prévention en 2019

Afin de respecter les mesures gouvernementales prises pour faire face à la pandémie actuelle et de veiller à la santé de toutes et de tous (participants aux actions et équipe prévention), la Mutualité Française Hauts-de-France a suspendu jusqu'à la fin de la période de confinement, l'ensemble de ses actions de prévention prévues dans la région.

L'occasion de dresser un bilan chiffré des actions réalisées lors de l'année passée. En effet, de Château-Thierry à Calais en passant par Hirson et Berck-Sur-Mer, le service prévention a parcouru toute la région pour informer, sensibiliser et dépister sur les **7 thématiques de santé** de l'année 2019.

Une programmation à la fois dense, diverse et qualitative, comme le prouvent les chiffres ci-contre !

Les Chiffres Prévention 2019



OPTIQUE ET AUDITION MUTUALISTES

« Écouter Voir », votre nouvelle marque
optique et audition

S'appuyant sur une présence de plus de vingt ans sur le marché français, les Opticiens Mutualistes et Audition Mutualiste deviennent « Écouter Voir », nouvelle marque d'optique et d'audition en France.

Cinquième acteur du marché de l'optique et troisième de l'audition avec près de 1 200 points de vente en France, « Écouter Voir », vous permet aujourd'hui, avec **109 centres dans les Hauts-de-France (79 en optique, 30 en audition)**, d'assurer un service de proximité sur l'ensemble du territoire.

Au total, ce sont plus de **450 collaborateurs** qui constituent ce maillage dense en faveur d'un meilleur accès aux soins.



RÉSEAU DE SOINS

La Mutualité Française Aisne-Nord-Pas
de Calais SSAM dote son réseau de soins
d'un nom de marque



« Feelvie », c'est sous ce nouveau nom de marque que seront désormais regroupés les **centres de santé** de l'entité mutualiste de Livre 3 présente dans l'Aisne, le Nord et le Pas-de-Calais.

Cette démarche a pour objectif de rendre plus lisible l'ensemble de l'offre qui comprend de l'**optique (43 centres)** et de l'**audition (24 centres)**, également réunis sous la bannière « Écouter Voir » (voir article précédent), mais aussi **5 pharmacies**, **26 espaces de santé dentaire**, **1 service d'Hospitalisation à Domicile** réparti sur 5 communes, **1 centre d'ophtalmologie** et **1 service de soins infirmiers à domicile** pour personnes âgées et personnes handicapées.

Pour plus d'informations : www.feelvie.fr



Retrouvez nos rendez-vous santé
et nos actualités sur notre site
Internet et sur Twitter :

www.mutualite-hdf.fr
[@MutHDF](https://twitter.com/MutHDF)